



# LES ECHOS



## EDITO

Qui peut aujourd'hui douter du réchauffement climatique ? Nous sommes actuellement à 3.5 degrés au-dessus des températures moyennes pour cette saison. Autre phénomène inquiétant, l'alternance de grosses chutes de neige suivi d'un redoux et de pluies et voilà notre paisible canal de Miribel qui déborde et se répand paisiblement dans les zones d'expansion des crues sensées protéger la ville de Lyon d'inondations trop importantes. Même si les habitants de la Côtière y sont habitués, l'activité humaine étant de plus en plus présente dans ce secteur, les désagréments causés par ces crues perturbent de plus en plus le fonctionnement de nos territoires, en particulier la circulation dans les zones industrielles situées immédiatement près du canal. Le PPI - Plan de prévention des risques d'inondations - en vigueur près du canal, est censé empêcher le développement d'activités en zone inondable mais certains quartiers étaient déjà construits lors de l'entrée en vigueur de ce plan de prévention ce qui explique par exemple, la présence d'un hôtel construit en zone inondable et dont les sous sols sont sous l'eau lors de grosses crues. Ce qui fait le charme de notre secteur, le Grand Parc, ses zones humides, sa faune et sa flore typiques peut aussi être source de problèmes pour peu que l'on ne respecte pas les sautes d'humeur de notre grand Rhône.



Pierre GOUBET,  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

## ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Nouveau projet de convention à ARTEMIS

## VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- ⊙ Retour sur le Conseil municipal du 8 janvier
- ⊙ Les vœux de la municipalité
- ⊙ Enfance jeunesse
- ⊙ Repas des aînés
- ⊙ Remise du chèque à l'AFM Téléthon

## VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Club Amitié Loisirs

## VIE PRATIQUE PAGE 8

- ⊙ Ramassage des ordures ménagères
- ⊙ Don du sang
- ⊙ Emplois - Plaine de l'Ain
- ⊙ Concert Académie Musique et Danse
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

## ARTEMIS VERS UN NOUVEAU PROJET DE CONVENTION 2019-2022

Entretien avec Clémentine Iannone, directrice du Centre Social ARTEMIS.

Beaucoup des habitants de la commune fréquentent le centre Artémis, sans connaître son fonctionnement, pourriez-vous nous expliquer de quelle manière fonctionne un Centre Social agréé, comme l'est ARTEMIS.

Comme tous les Centres Sociaux, Artémis fonctionne en Projets pluriannuels. Il est organisé en concertation avec les habitants et les partenaires, qui sont entre autres : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental, la municipalité au travers de ses différents composantes (service enfance-jeunesse, CCAS, commission sport-culture-associations,...), les centres sociaux, les établissements scolaires, les bailleurs sociaux, les associations locales, l'Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA), ....etc.

En 2014, a été élaboré le projet mis en œuvre de 2015 à 2018. Il était organisé autour de trois axes principaux :

1/ Echange/partage entre les habitants. Organisé autour des relations intergénérationnelles dans le but de rompre l'isolement, des contacts et des rencontres interculturelles pour mieux se connaître et mieux se comprendre (comme la Fête de la Soupe par exemple), de la parentalité, des rencontres pour créer du lien comme le café tricot, l'art floral, l'atelier des habitants, des activités de loisirs comme le théâtre, la bibliothèque.

2/ Accueil des jeunes. Celui-ci a été développé le mercredi et les vacances scolaires pour les collégiens, le jeudi soir par des soirées-repas pour les plus de 15 ans, par l'accompagnement à la scolarité pour les élèves de l'école élémentaire et du collège, par l'accompagnement des ados sur un projet de loisirs ou de vacances.

3/ La Maison des Associations. Celle-ci propose des services vers les associations, permettant la domiciliation de l'association à l'adresse du Centre Social, le prêt de matériel, l'utilisation de la photocopieuse, la location de salles, des possibilités de formation à la gestion associative, et reste ouverte à toute proposition afin de satisfaire aux besoins des associations.



Aujourd'hui, nous arrivons au terme de ce projet fin 2018, quelle sera la démarche à adopter pour permettre à ARTEMIS de continuer à jouer son rôle social et de satisfaire la demande des habitants de la Côteière ?

Afin de permettre un diagnostic du projet qui se termine, et l'élaboration d'un nouveau projet, ARTEMIS prend l'initiative d'aller vers les habitants, en les rencontrant dans les gares, sur le marché et dans les commerces, dans les stades, à la piscine, dans tous les clubs du forum et éventuellement sur d'autres lieux rassemblant occasionnellement des habitants. Après un petit entretien pour avoir un ressenti direct, nous leur proposerons de répondre à une enquête pour mieux cerner leurs envies, leurs besoins. Nous espérons qu'ils seront nombreux à répondre positivement à cette démarche. De l'analyse de ces réponses, nous évaluerons les résultats du projet qui se termine, et tenterons d'apporter les corrections nécessaires pour le projet qui démarre. Après évaluation des résultats, un diagnostic partagé avec les partenaires et les habitants sera émis.

Pouvez-vous nous présenter le calendrier du déroulement de ces opérations ?

Jusqu'au mois de mai, nous sommes dans une phase d'évaluation du projet en cours et de préparation du projet à venir. A partir du mois de mai, nous passerons dans une phase de définition des nouveaux axes du prochain projet, qui devra s'appuyer sur le ressenti des besoins exprimés par les habitants et les partenaires. Pendant l'été nous rédigerons le projet pour le présenter à l'automne afin de permettre à la demande d'agrément de se dérouler sereinement avant la fin de l'année, pour arriver à une phase opérationnelle de 4 ans à partir du début d'année 2019.

La période qui arrive doit absolument être mise à profit pour une analyse fine et complète des besoins et une redéfinition éventuelle des axes pour les 4 ans à venir. C'est pour cela que nous souhaitons que les habitants soient nombreux à répondre au questionnaire.

Nous avons bien compris que vous entrez dans une période très importante qui fixera les axes des 4 années à venir, une fois le projet établi et l'agrément donné, tout sera figé pour cette période.

Merci pour toutes ces précisions, nécessaires pour que les Mauriciens aient bien conscience que la période actuelle est capitale pour la définition des objectifs conformes à leurs besoins.

L'équipe des Echos de Saint-Maurice vous remercie d'avoir bien voulu nous accorder un peu de votre temps.



## RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2018

## 1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Robert TURGIS est désigné comme secrétaire de séance.

## 2. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

## 4. AFFAIRES GENERALES

## Rapport d'activité de l'année 2016 du SIEA

M. le Maire communique le rapport annuel d'activité du syndicat Intercommunal d'Electricité et d'e-communication de l'Ain.

Les principales recettes (159M€) se répartissent en emprunt (34%), participation des communes (12%), taxes (10%), subventions de la région (7%), cotisations (8%), TVA (8%) et Facé-Fonds d'Amortissement des charges d'électrifications- (4%).

Les principales dépenses se répartissent en travaux et études (59%), emprunts (17%), éclairage public (10%), charges générales (7%), personnel (4%) et réseau Li@in (3%).

Cette présentation ne donne pas lieu à un vote.

## 5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

## 5.1 Rapport d'Orientation Budgétaire - Budgets principal et annexe - Exercice 2018

M. le Maire invite les conseillers au débat concernant les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune prévues pour l'exercice 2018 et présentées en annexe à l'ordre du jour du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

## 5.2 Convention de mise à disposition d'un marché public par l'UGAP (Union de Groupement d'Achats Publics) ayant pour objet la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité doit procéder à l'achat de son besoin en électricité à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Conformément à la réglementation en matière de marchés publics, les pouvoirs adjudicateurs qui ont recours à une centrale d'achat sont dispensés de leurs obligations de publicité et de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal décide de rejoindre le dispositif d'achat groupé proposé par la centrale d'achat public UGAP pour ses besoins en électricité à compter de 2019. La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 6. TRAVAUX

## Travaux de création de la liaison de distribution de fibre optique - Convention d'occupation du domaine public entre le SIEA et la commune pour la mise en place d'une armoire NRO (Nœud de Raccordement Optique)

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de convention d'occupation du domaine public et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 7. Questions des conseillers et informations diverses

Sans objet.

La séance est levée à 22h10

Prochain conseil : jeudi 1er février 2018

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en mairie.

## VOEUX DE LA MUNICIPALITE



Chaque année, c'est en présence d'une nombreuse assistance qu'a lieu la présentation des vœux de la municipalité aux Mauriciens. Après avoir remercié pour leur présence, les élus, les autorités civiles et militaires, les représentants du Monde Economique, les représentants du Monde Associatif, tous les Mauriciens présents, Monsieur le Maire rappelait que cette cérémonie témoigne de la relation de partenariat qu'il faut maintenir et développer, entre professionnels et bénévoles de la Côteière. Ils font l'identité de cette terre entre métropole et écran de verdure, et contribuent à cette qualité de vie recherchée et appréciée. Ce territoire, structuré par les collectivités locales au fil du temps, dont la bonne

anticipation des prédécesseurs en acquérant ces surfaces destinées à des entreprises industrielles en expansion et des clubs sportifs dynamiques, a permis de modeler la côteière d'aujourd'hui. La seule parcelle disponible, est réservée au complexe cinématographique intercommunal. Les habitants de la CCMP trouveront alors l'emploi, le sport, et la culture, tout en restant sur leur territoire, pour un esprit sain dans un corps sain. M. le Maire rappelle que nous sommes prêts à gérer avec la 3CM l'avenir de nos territoires, riches de nos différences. 2018 devrait être l'année de nos fiançailles.

La gestion communale : En 2017 tous les secteurs de la commune ont bénéficié d'améliorations, parfois conséquentes. Le budget a été réalisé à 93%, ce qui en atteste la sincérité pour les élus que nous sommes, grâce au travail et à l'implication des fonctionnaires territoriaux ; les Mauriciens, et les élus plus particulièrement, les remercient.

2017 a été une année active pour la municipalité : Les Mauriciens ont pu voir l'aboutissement de la requalification du quartier des Folliets, pour la partie espaces publics : ont été créés des voiries nouvelles, des espaces de jeux, de nouveaux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public, et la mise en place de 6 caméras de vidéo-protection, cofinancés à égalité avec les bailleurs sociaux. La phase suivante, de résidentialisation, assurée par les bailleurs, commencera en février. La Croix Rouge s'installera dans les locaux du pied de bâtiment Le Mistral.

Les bâtiments communaux : La mairie a vu des améliorations par la création de WC handicapés, le cloisonnement de bureaux. L'école maternelle et la cité de l'enfance ont été équipées d'écrans conformément au plan de mise en sûreté. A la crèche,

a été créé un bureau pour le service Relais Assistantes Maternelles (RAM). Le château de la Sathonette a été adapté à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) avec une capacité d'accueil permettant la mutualisation avec des communes voisines.

**La voirie** : les rues Victor Hugo et des Hirondelles ont reçu un enrobé neuf, des trottoirs et des éclairages modernes.

**L'assainissement** : le schéma directeur est aujourd'hui bouclé, la réhabilitation du réseau d'assainissement des cités Toray est terminée.

**L'urbanisme** : la commune a cédé le tènement de l'ancienne école de musique pour un montant de 901.200 €.



**Perspectives 2018** : Notre cadre de vie évoluera en 2018. « Les Allées Symphony », programme d'habitat sur le terrain précité, « Le Clos des Baterses », sur un tènement situé à l'angle du chemin des Baterses et du chemin des Bottes et un troisième programme de petit collectif et de maisons individuelles situé avenue du Mas Rolland, viendront compléter une offre déficitaire d'habitats modernes, et permettront de respecter les objectifs du PLH. Une étude est lancée sur le secteur ancien DIA/ancienne Sécurité Sociale pour l'amélioration urbanistique de ce quartier. L'extension de notre station d'épuration est programmée. Sont inscrits au budget 2018, des travaux d'entretien et d'amélioration en mairie, à l'école élémentaire, à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire de la maternelle, et au bâtiment de la Sathonette.

**La voirie** sera un chapitre important en 2018 : avenue des Ecoles, avenue de la Gare, chemin des Bottes et chemin des Baterses recevront une réfection complète, avec enfouissement des réseaux ; route de Margnolas et rue du Tronfou une réfection de voirie ; une importante remise en état du chemin des Combes et du Chemin de Thil sera programmée en concertation avec la CCMP ; le pont Maurice Cusin sera réhabilité ; l'ensemble de l'enveloppe voirie s'élève à 1.286.700 €. Il faut ajouter le remplacement d'un véhicule, l'achat d'une benne Ampliroll et d'un barnum, l'acquisition de la dernière parcelle de foncier pour le cheminement mode doux de la gare à la zone des Baterses.

**L'assainissement** : extension du réseau d'assainissement et remplacement d'un poste de relevage.

**L'enfance** : En ce qui concerne les rythmes scolaires, depuis mi-décembre, un groupe de travail a été constitué autour de l'adjoint à la jeunesse. Deux réunions ont permis de confronter les points de vue des experts et l'intérêt des familles, l'organisation et le coût des services municipaux périscolaires. Une conférence a permis d'alimenter le débat, l'avis des familles a été sollicité. Plusieurs scénarios possibles seront dégagés. Début mars les conseils d'écoles se prononceront. Mi-mars une décision sera prise par la municipalité. Toujours au chapitre de l'enfance : nous intégrerons au site internet un portail pour l'inscription et le paiement du TAP et du Périscolaire.

M. le Maire remercie son équipe municipale motivée qui, malgré l'argent qui se raréfie, continue à proposer des solutions innovantes et à soutenir le monde associatif, social, économique,

ainsi que les personnels municipaux qui travaillent pour que notre commune conserve son dynamisme et son attractivité. Il félicite aussi l'esprit de solidarité qui fait que l'alliance avec nos voisins de Miribel et Thil a permis de reverser plus de 15.000 € à l'AFM Téléthon. M. le Maire terminait en souhaitant le meilleur pour cette année 2018, qu'elle apporte santé, bonheur, réussite, épanouissement personnel et professionnel à chacun.

Pascal Protière, Président de la CCMP, après avoir présenté ses vœux a rappelé que sur notre commune, l'année 2018 serait celle du lancement du projet du cinéma, très attendu par tous les habitants de la côte, et des projets communs de voirie.

Jean-Pierre Gaitet, présentait les vœux du Conseil départemental, et rappelait le rôle du département en matière de collèges et de transports scolaires. Le collège de Miribel est prévu pour une cure de rajeunissement.

Rachel Mazuir, sénateur, émettait des vœux de bonne année 2018, nous rappelant que les parlementaires étaient les garants de la démocratie, les sénateurs, élus à 95% par les élus locaux, les représentent au niveau de l'Etat.

Charles de la Verpillière, député, présentait aussi ses vœux. Comme ancien président du Syndicat d'Electricité de l'Ain, il nous rappelait l'importance de la solidarité à travers les syndicats, et les travaux engagés pour la pose de la fibre optique.

La cérémonie se poursuivait par la remise des médailles d'honneur de la ville : Jocelyne Tchalekian, bénévole inépuisable depuis plus de 30 ans sur la côte ; André Péguet, cadre du club Saint Maurice Tennis, ancien président, toujours pilier de l'association, plusieurs fois champion de l'Ain ; Marius Julien, qui a participé au Foyer Saint Maurice, a été membre du CCAS, et visite régulièrement les personnes âgées à l'EPHAD des Mimosas depuis plus de 25 ans. Thierry Maure, Adjudant Chef des Sapeurs-Pompiers recevait la médaille Grand Or des Sapeurs-Pompiers pour 40 ans de services. Romain Souchon était promu 1ère classe.

La soirée se terminait par le verre de l'amitié.



## ENFANCE JEUNESSE

Avec un peu de retard l'ensemble de l'équipe d'animation vous présente ses meilleurs vœux pour 2018. Cette année a débuté de manière magique...



Lors des dernières vacances scolaires le magicien Rino Baldi est venu proposer un spectacle aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs. En cette nouvelle année le service enfance va continuer à participer et à mener divers projets et animations sur lesquels vos enfants auront l'occasion de s'investir (carnaval, grande lessive, mixages, Téléthon...). Vous pourrez trouver sur le site internet de la ville les différents dossiers d'inscription et les programmes d'activités tout au long de l'année. L'ensemble de l'équipe d'animation a pour objectif de continuer à réserver à vos enfants un accueil de qualité en leur proposant des activités variées, pour leur permettre de se divertir et de s'épanouir, le tout dans un cadre sécurisé.

## TELETHON : REMISE DU CHEQUE A L'AFM

C'est dans une ambiance conviviale que le 24 janvier s'est déroulée la petite cérémonie officialisant la remise du chèque résultant de l'alliance Saint-Maurice-de-Beynost, Miribel, Thil. Avec un montant de 15 177,53 €, le village Téléthon 2017, aux dires de la représentante AFM Téléthon, a atteint des sommets, les organisateurs ont mis la barre haute. Ce record bien sûr est fait pour être battu, mais il faudra beaucoup de travail et de parties de rigolades pour y arriver, car ce soir nous avons compris que la convivialité, le travail dans une bonne ambiance, dans une équipe qui est devenue une bande d'amis a apporté un résultat au-delà de tous les espoirs. Dès aujourd'hui, l'équipe est déjà en marche pour le Téléthon 2018. Alors bon courage à tous, et toutes nos félicitations pour ce résultat. Merci aux organisateurs, et aux généreux donateurs, particuliers, entreprises et associations, sans qui rien n'aurait été possible.

## REPAS DES AINES

Le 20 janvier, la municipalité réunissait à la salle des fêtes les Aînés ayant choisi de participer au repas annuel offert aux personnes de plus de 65 ans. Cette année, c'est 179 personnes qui ont répondu présentes. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, chacun y allant de sa blague, ou de ses chansons. Le disc jockey animé par Alain meublait les moments plus calmes durant le repas, et entraînait les couples sur la piste de danse. Comme tous les ans, cette journée organisée par le CCAS est très appréciée des participants qui y retrouvent des vieilles connaissances, tout en passant un bon moment de convivialité autour d'un succulent repas, permettant à certains de rompre pour un moment leur solitude. La doyenne de l'assemblée était une dame âgée de 96 ans.



## VIE ASSOCIATIVE

## ARTEMIS

## GRAINES DE LECTEURS

Chaque année la bibliothèque participe au concours Graine de lecteurs proposé par la Direction de la Lecture publique. Il concerne les enfants de 0 à 6 ans. Ils sont répartis en deux catégories les 0/3ans, les 4/6 ans. A l'automne, les bibliothécaires et les responsables des structures petite enfance du département se réunissent pour sélectionner 5 livres parmi la vingtaine choisie par la Bibliothèque départementale. Lancé mi-décembre le concours durera jusqu'au 6 avril. Les enfants votent pour leur ouvrage préféré. Attention c'est bien l'enfant qui choisit : l'adulte lit le livre, observe les réactions de l'enfant et remplit la fiche. Pour cette 5ème édition, l'école

maternelle Saint Exupéry rejoint les structures petite enfance et la bibliothèque. Les petits mauriciens sont un vrai bataillon de jeunes lecteurs : plus de 200 de 0 à 6 ans. Comme chaque année le livre qui sera choisi par les 0 à 3 ans sera offert à tous les jeunes habitants de l'Ain nés ou adoptés en 2017 lors de l'opération «Premières Pages» à l'automne 2018. Alors si vous avez un enfant de 0 à 6 ans, non scolarisé à la maternelle de Saint-Maurice-de-Beynost, qui ne va ni à la crèche, ni à la halte-garderie, ni au Relais Assistantes maternelles, vous pouvez venir découvrir les ouvrages, les lire à votre enfant, les écouter avec lui, puis voter à la bibliothèque !



## ARTEMIS

## ARTE JEUNES - VACANCES DE FEVRIER

5 semaines à peine entre les vacances de fin d'année et celles de l'hiver. Pas le temps de chômer pour l'équipe d'animation d'Arte Jeunes. Cette année en plus des classiques que sont la soirée famille et la journée inter-centres, un petit nouveau fait son entrée. Désormais nous essaierons d'organiser à chaque période de vacances la visite des coulisses d'un lieu. Notre objectif est de faire découvrir aux jeunes l'envers du décor. Nous profiterons de la sortie pour leur faire découvrir un secteur professionnel pour la future orientation des jeunes en leur permettant de rencontrer des professionnels durant la visite. Pour démarrer la série nous commencerons par la visite des coulisses du jardin botanique de la Tête d'Or. En Avril nous irons visiter les coulisses de l'Opéra et nous aimerions aussi visiter l'imprimerie du Progrès.

## CAMELEON

Artemis vous concocte le mois « Couleurs Caméléon » du 16 février au 17 mars sur le thème de « la rencontre des cultures ». La culture c'est ce qui est commun à un groupe d'individus, ce qui le rapproche. Chaque individu peut être traversé par différentes cultures : culture hip hop, méditerranéenne, nordique, indienne, GEEK, country, OGM, ... Au menu « Couleurs Caméléon », nous vous proposerons des ateliers cuisines du monde, activités manuelles, café lecture, temps d'échanges/débats... Vous pourrez visiter l'exposition « Ma vie, Ma culture » que nous aurons réalisée ensemble à l'aide des photos que vous nous aurez envoyées (avant le 12 février !) Pour clôturer ce mois thématique, 2 événements vous seront proposés :

• Une soirée spectacle vendredi 16 mars :

1ère partie : Etrange, Etrangers - 2ème partie : Chemin partagé, par la Cie Les colporteurs de rêves (vidéos disponibles sur notre site internet)

• Un Brunch partagé le samedi 17 mars à partir de 11h : Caméléon aux couleurs des carnivals du monde. N'hésitez pas : si vous souhaitez participer à l'organisation de ce mois « Couleurs Caméléon », donnez vos idées, vos disponibilités à : accueil@artemis-smb.fr - Retrouvez le programme sur le site d'Artemis www.artemis-smb.fr

## CAMELEON - CULTURE JEUX

Venez jouer en famille ou entre amis jeudi 15 février à partir de 18h. En 1ère partie : des défis autour de jeux de sociétés, jeux d'adresse, jeux vidéo. Entracte : Repas partagé, chacun apporte quelque chose à déguster. En 2ème partie : jeux d'ambiance (karakoé, blind test...). Une soirée conviviale et festive en perspective !



## SOUTIEN ADMINISTRATIF

Ouverture d'une permanence « Soutien administratif ». Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir un dossier administratif, faire des démarches sur internet, ou bien savoir à qui vous adresser pour telle ou telle demande : Alexandra, bénévole, vous accueille à ARTEMIS une demi-journée par semaine en alternance : - Le jeudi de 14h à 16h en semaine impaire - Le vendredi de 9h à 11h en semaine paire

## CABARET



Le Cabaret Magic-Hall est né de la rencontre entre Miss Flo, chanteuse danseuse et Thierry, un magicien : deux artistes du Music-Hall, qui ont su mélanger leurs univers pour un cocktail détonnant. C'est un spectacle de Music-hall complet mêlant magie, humour, chansons et danse. Le tout amené en dérision pour le plaisir des yeux et des oreilles. Pendant 1h30, 2 artistes sur scène vous font rêver. Miss Flo et Thierry, débordent d'énergie et sont d'une grande générosité artistique. Le Cabaret Magic-Hall sera à Artemis le 2 mars 2018 à 20h30. BABYSITTING pour les enfants à partir de 3 ans ! Plus d'information sur le site d'Artemis.

## CAFE THEATRE

« Un accord parfait » Jefferey JORDAN le vendredi 9 février à 20h30. Un one-man-pas-seul-en-scène qui fait place à un couple aussi soudé qu'absurde, aussi cynique qu'atypique... Un show d'humour, musical et inédit, dans l'air du temps, qui déploie des torrents de métaphores pour vous parler d'amour avec humour et poésie. À contretemps des humoristes de sa génération, Jefferey Jordan tire sur la corde pendant près d'une heure. Oui, l'homme du futur sera petit, brun et féminin... Jefferey Jordan raconte son histoire d'amour avec Jean Jacques...



Son violon ! À la fois poétique, trash et musical, le mélange de l'humour et de la musique fonctionne à merveille. Le texte incisif côtoie magnifiquement bien les gammes du violon. N'oubliez pas votre rendez-vous dès 19h30 pour les assiettes gourmandes du Café des Mamans. Pour profiter pleinement de votre soirée spéciale Artemis, partagez-la avec vos enfants : à partir de 3 ans inscrivez les au babysitting avec Arte Jeunes. Il est prudent de réserver au 04.78.55.13.90 ou accueil@artemis-smb.fr

## YOGA - NATHALIE ALLOCHON

Installée à Paris, Nathalie est architecte paysagiste, passionnée de nature, elle suit les cours de Hatha Yoga de Bernadette De Gasquet. « Cette pratique m'a appris la recherche d'un équilibre corporel et psychique et m'a donné envie d'aller plus loin ». En 2013 elle obtient son diplôme en ViniYoga de L'institut Français du Yoga à Lyon. Nathalie nous parle de ses cours : « Le Yoga que je pratique s'adresse à tous. Il a pour finalité la recherche d'une harmonie de l'être. Il développe la prise de conscience du fonctionnement : de la respiration, du corps en mouvement, du mental et la recherche constante de l'équilibre entre effort et confort. La connaissance et l'acceptation de soi-même, tel qu'on est, permet d'expérimenter chaque posture en fonction de ses capacités et de découvrir ses ressources insoupçonnées. Le renforcement de la musculature profonde permet de prévenir les risques de pressions que le dos, le périnée et le ventre subissent au quotidien. L'apprentissage des postures apprend à les protéger et à les tonifier. Le travail musculaire peut être intense mais ne demande pas de qualités particulières de souplesse ou d'endurance. Le Yoga ouvre un espace sans compétition ni jugement. Il construit un chemin à la recherche d'une harmonie entre le corps et l'esprit par la pleine conscience de l'instant présent. » Ça vous a donné envie ? Le Yoga à ARTEMIS c'est le lundi de 18h à 19h15 et de 19h30 à 20h45 et le jeudi de 18h15 à 19h30 dans la salle de danse.

## AIN SUD FOOT

## STAGE DU CLUB

STAGE AIN SUD FOOT  
VACANCES DE FEVRIER 2018  
Du 12 au 16 février 2018  
Du 19 au 23 février 2018  
Prix : 125 € pour les licenciés ASF, comprenant les activités, les repas et les goûters.  
150 € pour les non licenciés.  
Inscriptions et renseignements auprès de Franck GRAVA au 06.59.23.28.64 ou 04.78.55.94.76



## SOU DES ECOLES

Cette année le Sou des Ecoles réinvente la fête dédiée aux enfants à l'occasion du carnaval et vous propose la SUPER BOUM du CARNIVAL. Danse, jeux musicaux, stand de maquillage, jeux de quilles, confiseries et bien d'autres encore ! Le thème du cirque sera à l'honneur pour permettre aux enfants de Saint-Maurice-de-Beynost de passer un agréable moment après



l'école. La Super Boum du Carnaval se déroulera le vendredi 2 mars à la salle des fêtes de 17h à 19h. Alors venez vous amuser et danser... et pensez à vos costumes !

## CT DOMBES

C'est devant 80 % de l'effectif du club (61 présents sur 76 membres), que le président Jean Giroud a ouvert la séance de sa 1ère année de présidence. Les rapports moral, financier et sportif ont été votés à l'unanimité. Le Conseil d'Administration et le bureau ont été reconduits, avec un nouvel entrant comme secrétaire adjoint, il s'agit de M. Jean-Baptiste Ballet. Le moral est au beau fixe. L'Adjoint au Maire Claude Charton a souligné le grand intérêt porté à la vie du club par tous les adhérents, ainsi que les prises de responsabilités pour animer les commissions, cet état d'esprit est unique. Il a remercié le CT Dombes pour son investissement dans les différentes animations de la commune. Michel Bertholin, ancien président, responsable de la choucroute party, s'est vu remettre un vélo d'or. L'un des vice-présidents Gérard Bargel a profité du changement de décennie d'Antoine Rougier, 80 ans, pour retracer dans un petit film humoristique son parcours sportif. Il lui a remis un Miroir des Sports de 1938 (son année de naissance). Pour clore la soirée les rois ont été tirés ....



## CLUB PILOTE

Le club d'Ain Sud Foot, club pilote au sein de la Fédération Française de Football des actions sur la citoyenneté, a réalisé des actions dans les catégories de jeunes sur plusieurs thèmes afin de les sensibiliser. Les éducateurs sont intervenus pendant les entraînements sur les thèmes suivants : Comment bien s'alimenter ? S'hydrater pour jouer, prendre une douche après l'effort, faire son sac et bien s'équiper, la discrimination. D'autres thèmes seront abordés dans les catégories des « Grands » comme l'addiction (drogue, alcool, tabac), les réseaux sociaux et leurs dangers, l'arbitrage. Intervenir sur un comportement citoyen est une priorité du club que ce soit sur le terrain ou en dehors.



## CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le 24 janvier 2018 à 15 heures, le Club Amitié Loisirs a tenu son Assemblée Générale annuelle, dans les locaux du Centre Social Artemis. 52 personnes étaient présentes. Les bilans moral, financier, administratif ont été approuvés à l'unanimité. Le renouvellement du tiers sortant est approuvé à une large majorité. Monique Grundey souhaite laisser sa place au CA, elle est nommée membre d'honneur, Annie Goubet est proposée pour son remplacement, élue à l'unanimité. Danièle Gréau informe l'assemblée de son intention de ne pas se représenter à la présidence après 15 années passées à la tête de l'association, puis elle garde la parole pour retracer les actions qui ont été faites sur sa proposition et ont fait évoluer le club pendant toutes ces années. Il lui est offert un beau bouquet et elle reçoit les applaudissements de l'assistance. A l'issue de l'Assemblée Générale, le CA se réunit pour élire le bureau, Germaine Péguet est élue présidente à l'unanimité, Danièle Gréau devient vice-présidente, Jean-Pierre Coquereau secrétaire, Annie Goubet secrétaire-adjointe, Yves Roux trésorier, Olga Hadjadj trésorière adjointe. Le pot de l'amitié clôture cette séance dans la bonne humeur.



## AGENDA

|                         |  |
|-------------------------|--|
| jeu. 1 fev<br>14h       | CIDFF<br>Permanence juridique  |
| Sam. 3 fev<br>18h       | Ain Sud Foot<br>reçoit Limonest  |
| Sam. 3 fev<br>20h       | CT Dombes<br>Dîner choucroute  |
| Dim. 4 fev              | ARTEMIS<br>Randonnée raquettes   |
| Ven. 9 fev<br>20h30     | ARTEMIS<br>Café théâtre «Accord parfait»                                   |
| Sam. 10 fev<br>Soirée   | CLARA<br>Soirée Saint Valentin   |
| Mer. 14 fev<br>15h      | ARTEMIS<br>Atelier parents enfants - cuisine<br>du monde - sur inscription |
| Du 16 fev. au<br>17 mar | ARTEMIS<br>Exposition «Ma terre est ma<br>couleur»                         |
| Sam. 17 fev<br>10h      | ARTEMIS<br>Atelier informatique  |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Jeu. 22 fev<br>9h30-12h30<br>16h-19h | ALLEGRO<br>Don du sang                               |
| Sam. 24 fev<br>8h                    | OBSM<br>Challenge GRUMEL                             |
| Sam. 24 fev<br>18h                   | Ain Sud Foot<br>reçoit Aurillac                      |
| Jeu. 1 mar<br>14h-17h                | Permanence CIDFF à ARTEMIS                           |
| Jeu. 1 mar                           | Ain Sud Foot<br>reçoit Limonest                      |
| Jeu. 1 mar<br>4h15                   | ARTEMIS<br>Atelier des habitants Cuisine du<br>monde |
| Ven. 2 mar                           | ARTEMIS<br>Soirée cabaret : «Miss Flo et<br>Thierry» |
| Ven. 2 mar<br>17h                    | Sou des écoles<br>Boom du carnaval                   |
| Sam. 3 mar                           | Twirling Bâton<br>Soirée à thème                     |

## ETAT CIVIL

| Naissances |  |
|------------|--|
| 27/12      | Giulian LECOCQ                         |
| 30/12      | Selyan BENKAKRIA                       |
| 29/12      | Adan BEN AMOR                          |
| 05/01      | Zyed MAMOUNI                           |
| MARIAGES   |  |
| 12/01      | Christian QUESADA<br>et Dolorès TECHER |
| Décès      |  |
| 27/10      | Mohand Akli<br>BOUZEMBOUA              |
| 22/01      | Pierre REYNAUD                         |

| PERMANENCE  |   |
|---|---|
| permanence des adjoints<br><u>Sur rendez-vous :</u> |   |
| 03/02   | L. EXTIER PONS<br>Affaires sociales           |
| 10/02   | C. CHARTON<br>Sport, associations,<br>culture |
| 17/02   | Y. ROUX<br>Information<br>communication       |
| 24/02   | P. GOUBET<br>Maire                            |

L'AMD vous propose un concert  
«Comme ça nous chante»,  
spécial Johnny Halliday !  
Alors, si vous avez la  
Rock'n Roll attitude,  
venez vendredi 9 février 2018  
à 19h, Auditorium de l'AMD,  
Allée P. Perret, Miribel.  
Entrée libre.

## ORDURES MENAGERES



Pour des raisons de sécurité, les camions ne peuvent plus sortir de la rue Denis Papin en marche arrière. A partir de lundi 22 janvier veuillez déposer vos poubelles au point de regroupement à l'entrée de la rue.

Les bacs doivent être rentrés le jour même de la collecte.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
DE MIRIBEL ET ENVIRONS

Une collecte de sang  
est organisée le Jeudi 22/02  
à l'Allegro à MIRIBEL  
Horaires 9h30 /12h30 - 16h /19h

## EMPLOI

170 entreprises recrutent  
sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.  
Consultez-les offres sur :  
[myplainedelain.fr/emplois](http://myplainedelain.fr/emplois) »

## HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

INFORMATIONS  
DECHETTERIE  
CCMP

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe du Sou des écoles et l'équipe du CT Dombes.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : [mairie@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:mairie@saint-maurice-de-beynost.fr)©Site : [www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 2 novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi :

8h-11h45 et 14h00-16h45.

Samedi :

8h00-16h45 sans interruption.